

COMMUNIQUE DE PRESSE – 25/07/2019

**LE GROUPE D'AUCY ET TRISKALIA
OBTIENNENT L'ACCORD DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE
POUR LA CRÉATION D'EUREDEN**

Nous avons obtenu le 24 juillet 2019 l'accord de l'ADLC (Autorité de la Concurrence) pour notre projet de rapprochement visant à créer Eureden. Cet accord est une très bonne nouvelle pour l'agriculture et l'agroalimentaire bretons et de fait pour les coopérateurs et les collaborateurs des groupes d'aucy et Triskalia.

Cette décision de l'ADLC constitue une étape décisive, essentielle dans la construction de notre ambitieux projet de groupe agroalimentaire coopératif ancré en Bretagne et rayonnant à l'international.

Cet accord est assorti d'engagements limités à l'échelle de la Bretagne et portant sur deux secteurs d'activité, la distribution verte et la collecte de céréales.

Dans ces métiers, l'ADLC a jugé nécessaire de maintenir une concurrence suffisante, sur des zones géographiques précises.

- Concernant la distribution verte, les engagements portent sur l'obligation de reprise de 6 magasins par un concurrent.
- Concernant la collecte de céréales, les engagements concernent la cession de 20 sites de collecte de céréales à des concurrents.

Ces engagements sont à relativiser au regard des enjeux stratégiques et de l'envergure du projet.

Une de nos priorités sera la recherche d'acquéreurs assurant la bonne continuité de l'activité des sites.

Les mois qui viennent seront également consacrés à la préparation du démarrage opérationnel d'Eureden. Comme annoncé en juin dernier, notre future Union sera effective à compter du 1^{er} janvier 2020. La fusion des coopératives interviendra quant à elle au 1^{er} janvier 2021.

Cette décision favorable va nous permettre de construire notre nouveau groupe coopératif, Eureden, au service d'une agriculture compétitive et durable et de filières agroalimentaires créatrices de valeur.

Le projet Eureden en chiffres :

- + de 9000 collaborateurs
- + de 20 000 agriculteurs coopérateurs
- 3,1 milliards de chiffre d'affaires
- 63 sites industriels
- 310 magasins et points de collecte
- Des marques et des enseignes fortes : d'aucy, Paysan Breton, Ronsard, Jean Nicolas, Globus, Cocotine, Point Vert, Magasin Vert

“ Ce projet est la preuve de notre capacité à nous réinventer, nous, les producteurs, au service des consommateurs. Cette convergence de vue a nourri notre détermination à mener à bien ce projet commun, à 50/50, que nous devons concrétiser pour les agriculteurs, pour la Bretagne.”

**Serge Le Bartz, Président du Groupe d'aucy
et Georges Galardon, Président du Groupe Triskalia.**